

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 LaurierSt./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Fire Alarm/Sprinkler - Maint. Contr	
Solicitation No. - N° de l'invitation EJ196-141167/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20141167	Date 2014-05-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-289-64993	
File No. - N° de dossier fk289.EJ196-141167	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maquiling(fk div), Amalia O.	Buyer Id - Id de l'acheteur fk289
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5978 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 001 vise 1) à réviser l'Énoncé des travaux (EDT) et 2) à répondre aux questions posées par les soumissionnaires éventuels.

1) Supprimer l'Énoncé des travaux au complet et le remplacer par le document joint.

2) Questions et réponses

Q1 Au cours de la visite des lieux, une personne a demandé le nombre d'employés requis sur place durant les inspections annuelles.

R1 Selon le contrat, deux personnes doivent être sur place pour les inspections annuelles.

Q1 Au cours de la visite des lieux, une personne a demandé le nombre d'employés requis sur place durant les inspections mensuelles.

R2 Une personne est requise qui possède une double certification comme installateur de gicleurs et de systèmes de protection contre les incendies de l'Association canadienne d'alarme-incendie (ACAI), ou deux personnes, une possédant une qualification et la deuxième qui possède l'autre qualification.

Q3 Quelles sont les procédures actuelles sur place du fournisseur de services actuel? Pourriez-vous fournir un exemplaire des résultats du dernier test d'eau et de tous les rapports d'inspection au sujet des articles ci-dessous?

1.6.5.3 L'eau générée par le lavage à contre-courant du système de gicleurs doit être rejetée en conformité avec les exigences municipales, provinciales et fédérales

1.6.5.4 Le rejet de l'eau générée par le lavage à contre-courant du système de gicleurs dans des cours d'eau ou des égouts sanitaires ou pluviaux est interdit sauf si la municipalité a approuvé le rejet dans les égouts sanitaires. Il pourrait être nécessaire de faire transporter ces déchets liquides par un transporteur certifié et de les éliminer dans une installation de traitement des eaux usées approuvée.

1.6.5.5 Les eaux d'extinction des incendies, y compris l'eau potable utilisée afin de procéder à l'essai du système de protection contre l'incendie, doivent être déchlorées au moyen d'un équipement de déchloration, etc. articles 1 à 4

2.3.2.1

1) Rapports d'inspection quinquennaux

2.3.2.2 1)2)

R3 À l'heure actuelle, aucun permis n'est exigé pour le rejet des eaux d'extinction d'incendie pour les inspections ou le service. L'équipement actuel ne comprend pas la fabrication de pompes à incendie; par conséquent, le déploiement de l'équipement de déchloration n'est pas requis dans le cadre du présent contrat.

Il nous est impossible de transmettre des rapports confidentiels de systèmes de protection incendie alimentés à l'eau.

Il n'y a aucun autre changement.